

Règlements du concours

1. Chaque participant doit être âgé d'un minimum de 21 ans, mais peut être accompagné d'une personne de moins de 21 ans durant le voyage.
2. Chacun des participants obtient un bulletin de participation s'il effectue un achat entre 1\$ et 200.00 \$ avant taxes entre le jeudi 19 avril 9 :00 et dimanche 22 avril 16 :00. Ensuite, il peut obtenir des bulletins de participations supplémentaires par tranches d'achats de 200.00 \$ avant taxes. Limite d'une facture par participant, par jour. Donc exemple; un participant fait l'achat de 500.00 \$ d'items avant taxes lors des dates fixées, il obtient donc 2 bulletins de participation. Le même participant ne peut pas séparer ses achats sur plusieurs factures afin d'obtenir un plus grand nombre de participation.
3. Les bulletins de participation au concours seront disponibles chez PLX Sport Inc, situé au 450 Rue du Parc, Suite 113 à Saint-Eustache, Québec à compter du 19 Avril 9 :00 et ce jusqu'au 22 Avril 16 :00.
4. Il y aura un seul grand gagnant, le prix comprend un séjour pour deux personnes à Las Vegas du 4 Mai 2018 au 6 Mai 2018 (deux Nuits) ainsi que deux billets pour assister à la course du championnat AMA Supercross qui a lieu le 5 Mai 2018 au Sam Boyd Stadium de Las Vegas. Le service de navette entre l'hôtel et le Sam Boyd Stadium est offert gratuitement par le promoteur, Feld Entertainment Inc. Le service de navette entre l'aéroport et l'hôtel est offert gratuitement par les groupes hôteliers de Las Vegas.

Valeur des prix :

- Séjour pour 2 personnes à Las Vegas, incluant deux nuits et le transport par avion : 1600.00 \$ CAN
 - 2 billets pour assister à la course du championnat AMA Supercross : 200.00 \$ CAN
5. La désignation du gagnant se fera chez PLX Sport Inc, situé au 450 Rue du Parc, Suite 113, Saint-Eustache, Québec le mardi 24 Avril à 12 :00.
 6. Le déroulement de la désignation se fera en direct sur notre page Facebook PLX SPORT mardi le 24 avril à 12:00.
 7. Le gagnant aura jusqu'au mercredi 25 Avril à 17 :00 pour contacter PLX Sport Inc. Soit par téléphone au 1-855-746-7759, en magasin au 450 Rue du Parc, Suite 113, Saint-Eustache, Québec ou par courriel au bpelletier@plxsport.com.
 8. Dans l'éventualité où le gagnant ne réclamerait pas son prix, nous procéderons à un second tirage le 26 Avril à 12 :00. Le second tirage se fera également chez PLX Sport Inc, au 450 Rue du

Parc, Suite 113, Saint-Eustache, Québec. Le second tirage sera diffusé en direct via notre page Facebook PLX SPORT.

9. Le tirage sera effectué et vérifié sous la supervision de BFR Comptables Agréés et un de leur agent désigné.
10. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
11. Le gagnant et son accompagnateur doivent absolument être en possession d'un passeport valide en date du 30 Avril 2018 afin que PLX Sport Inc. puisse faire les réservations nécessaires dans un délai raisonnable. Le gagnant doit être disponible à s'envoler pour la destination du concours le 4 Mai 2018. PLX Sport Inc n'est pas responsable des frais de stationnement, s'il y a lieu, à l'aéroport Montréal Trudeau.